

Etude des parenthétiques en français. Analyse d'un corpus de parole spontanée

Lorraine Baqué Millet
Universidad Autónoma de Barcelona

Introduction

GREVISSE (1975, § 1067) définit les parenthétiques comme des “ensembles de mots [...] [qui] s’emploient pour intercaler dans la phrase quelque indication, quelque réflexion non indispensable au sens, et dont on ne juge pas opportun de faire une phrase distincte”. Toutefois ce même auteur préfère parler d’éléments incidents, éléments qui sont d’après lui “une espèce de parenthèse par laquelle celui qui parle ou écrit interrompt la phrase pour une intervention personnelle” (GREVISSE, 1975, § 371) et dont il note que “la nature est extrêmement variable” (GREVISSE, 1975, § 372), et parmi lesquelles il classe les incisives qui “sont des incidentes particulières indiquant qu’on rapporte les paroles ou les pensées de quelqu’un” (GREVISSE, 1975, § 374). Cette distinction entre les incisives et les autres types d’incidentes, quoique fréquente, n’est pas toujours retenue par les différents auteurs (cf. par exemple, ARRIVE *et alii*, 1986, *sub voce*) et, de plus, il est difficile de préciser en quoi la parenthétique diffère de l’incidente, si tant est que différence il y a.

En ce qui nous concerne, et étant donné que notre travail s’inscrit dans une étude plus ample visant à décrire et à donner une typologie des caractéristiques intonatives des segments venant interrompre le bon déroulement d’un énoncé, pour ne pas entrer dans une polémique terminologique, nous garderons le terme de “parenthétique” (désormais “PAR”), qui correspond le plus souvent à la conception la plus large du phénomène d’incidence.

S’il y a conflit en ce qui concerne l’appellation de ce type de segments, il n’en va pas de même pour ce qui est d’en donner les principales caractéristiques. Outre quelques précisions de type prosodique (présence de pauses délimitant le début et la fin de la parenthétique, et contour mélodique plat), les différents auteurs semblent s’accorder sur le fait qu’il s’agit de segments ou de phrases pouvant “disparaître sans affecter ni mutiler les rapports syntaxiques entre les autres éléments de la phrase”, et que “ce ne sont pas des segments coordonnés [puisqu’] ils n’ont aucune fonction commune avec aucun

autre segment de la phrase”. Ce seraient “des phrases (et non des propositions) enchâssées dans d’autres phrases, avec lesquelles elles n’ont pas de lien formellement marqué” (MOUNIN, 1974, p. 171).

Dans l’étude que nous présentons ici, nous nous proposons d’étudier particulièrement, à partir d’un *corpus* de parole spontanée, la cohérence et la cohésion syntaxique, d’une part, entre les deux parties la phrase séparées par l’apparition d’une parenthétique, et, d’autre part, entre la phrase insérante (désormais “PI”) et la parenthétique.

1. Présentation du corpus

Le *corpus* utilisé pour cette étude est tiré de l’enregistrement d’une heure de débat télévisé entre une journaliste et un politicien. Nous n’avons pas douté à en qualifier les productions d’oral spontané en raison du fait que, s’il est vrai que la teneur du débat a dû être préparée à l’avance, la discussion est suffisamment libre pour qu’y apparaissent systématiquement les reprises et les autocorrections qui caractérisent ce type de discours.

Notre *corpus* comporte 121 parenthétiques, venant s’insérer dans 65 énoncés. En analysant ce *corpus*, la première remarque qui s’est imposée à nous est que ce type de construction est très fréquente à l’oral, et que, comme l’ont déjà signalé la plupart d’auteurs qui se sont intéressés à la question¹, les parenthétiques sont en effet extrêmement variables.

Cette variabilité se manifeste à des niveaux aussi différents que :

- le nombre de PARs que peut comporter un énoncé (avec un maximum de 9) ;
- la longueur de ces segments (de 2 à 81 syllabes) ;
- les caractéristiques morphosyntaxiques desdits segments (propositions indépendantes, propositions subordonnées, syntagmes “isolés”) ;
- la “modalité de phrase” (assertive, interrogative, impérative) ;
- l’ordre des mots (canonique, avec inversion du sujet, avec complément extraposé) ;
- le point de la PI où apparaît la PAR : a) entre deux propositions indépendantes ; b) entre deux propositions non indépendantes ; c) entre le sujet et le verbe ; d) entre le verbe et le complément régi ; e) entre le verbe et un complément de phrase ; f) entre un syntagme extraposé et le reste de la

¹ Citons, par exemple, GREVISSE (cf. introduction), mais aussi BLANCHE-BENVENISTE(1991), DESSAINTE (1960), LAURIN (1989), NEMNI (1973), etc.

phrase ; g) entre un nom et le complément du nom ; h) entre deux éléments coordonnés d'un syntagme prépositionnel ou nominal complexe ; i) de manière à provoquer la rupture syntaxique d'un syntagme.

Un *corpus* présentant une telle diversité nous a semblé suffisant pour que l'analyse de la cohérence syntaxique et de la cohésion interne des énoncés qui le composent soit significative.

2. Étude de la cohésion syntaxique de la phrase insérante (PI) (sans les PARs)

2.1. Étude de la cohésion syntaxique *stricto sensu*

Pour voir si la PAR peut effectivement disparaître sans que cela affecte la bonne formation syntaxique de la phrase dans laquelle elle est venue s'insérer, nous avons supprimé une à une les différentes PARs et analysé les phrases résultantes.

Du point de vue le plus strict, la grande majorité (79.3%) des PIs présentent une cohésion parfaite entre leurs deux parties séparées par une PAR, alors que 20.7% seulement des PARs semblent nuire à la bonne formation des phrases qu'elles viennent interrompre, ce qui semble indiquer que la planification cognitive de la PI est faite comme s'il s'agissait d'un bloc et qu'elle est gardée en mémoire même après l'"intrusion" d'une PAR.

Ces valeurs sont toutefois surprenantes de prime abord compte tenu du fait que, comme nous l'avons déjà signalé, certaines de nos PARs sont très longues et comportent parfois plusieurs propositions.

Nous nous sommes donc intéressée au fait que l'existence ou non de cohésion entre les deux parties d'une PI puisse être fonction de la longueur en nombre de syllabes du segment PAR. Il s'est avéré qu'en effet une étude selon le test d'indépendance χ^2 (cf. tableau 1) met en évidence des différences significatives entre le taux de PIs qui ne présentent pas une cohésion stricte du point de vue syntaxique et la longueur de PARs, classées en "courte" (inférieure à 10 syllabes), "moyenne" (comprise entre 10 et 20 syllabes) et "longue" (supérieure à 20 syllabes).

IV Coloquio de la Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española

Table de contingence avec les fréquences attestées et les fréquences attendues (F.A.) (en italique) ; valeur calculée du test d'indépendance (χ^2) des variables concernant la cohésion syntaxique *stricto sensu* des phrases résultant de l'omission des PARs insérées dans un énoncé et la longueur en nombre de syllabes des PARs.

Longueur des PARs -> Cohésion des PIs Ø	Courte	Moyenne	Longue	Totaux
Non	6 <i>11.6</i>	8 <i>8.3</i>	11 <i>5.2</i>	25
Oui	50 <i>44.4</i>	32 <i>31.7</i>	14 <i>19.8</i>	96
Totaux	56	40	25	121
$\chi^2=11.69796$; D.F.=2 ; Signif.=.0029 ; Min.F.A.=5.2 ; Cases F.A.<5 : Aucune				

Tableau 1

L'observation du tableau 1 permet cependant de remarquer que, s'il est vrai que les PARs longues sont plus souvent associées à l'existence de problèmes de cohésion syntaxique à l'intérieur de la PI que les PARs courtes, plus de la moitié des phrases résultant de l'omission de PARs longues (14/25) présentent une cohésion parfaite :

EX : 65 M. Pasqua dit des choses que je ne peux pas accepter, [...]*, [mais attendez]₂, la toxicomanie, ça concerne les jeunes et la politique européenne. (* : [mais d'ailleurs il en fait que je peux accepter puisque M. Pasqua dans les Hauts-de-Seine est en train de participer à la mise en place d'un... centre de méthadone]₁)

De même, il existe des PARs courtes qui semblent affecter la cohésion de la phrase dans laquelle elles s'insèrent :

EX : 51 Il faut plus d'efforts encore, [il en faut peut-être aussi dans le privé]₁, ça méritait un vrai débat, pas à la sauvette, et pas comme ça pour compenser, [je crois]₂, une espèce de manque dans une partie de la majorité qui avait besoin de ces assentiments d'extrême-droite,

[...] * mais de ces assentiments-là. (* : [enfin d'extrême-droite, j'exagère]₃)

Ces remarques portant sur la cohésion syntaxique du point de vue le plus strict entre les deux parties de la PI qui sont séparées par l'apparition d'une PAR nous ont semblé devoir être complétées par l'étude d'une possible cohésion n'excluant pas *a priori* la possibilité de reprises (avec ou sans autocorrection). Il est en effet bien connu que, dans le discours spontané, il est fréquent de trouver des reprises partielles, des autocorrections qui n'entament pas à proprement parler la cohérence ni la cohésion de l'énoncé.

2.2. Étude de la cohésion syntaxique dans un sens plus large

Pour cette phase de notre étude, nous avons considéré que la reprise – même avec d'éventuelles modifications – de certains éléments de la partie de la PI qui précède la PAR après ladite PAR n'impliquaient pas nécessairement un manque de cohésion syntaxique quand ces reprises et/ou modifications étaient, elles-mêmes, cohérentes avec le reste de la PI, ce qui nous situe à un degré différent d'acceptabilité de la syntaxe de la phrase résultante de la suppression des PARs d'un énoncé que celui que nous avons décrit *supra*.

Selon cette optique, seuls 6 cas de non cohésion syntaxique sont attestés dans notre *corpus* de 121 PARs², représentant un taux de 5.0%, alors que 95% des phrases résultant de l'omission d'une PAR sont acceptables du point de vue syntaxique.

Les effectifs de PIs ne présentant pas une bonne cohésion entre leurs deux parties séparées par une PAR sont par trop faibles pour permettre de mettre en rapport moyennant un test d'indépendance, comme nous l'avons fait *supra*, ce manque de cohésion et la longueur en nombre de syllabes de la PAR.

Par contre, cette analyse en termes d'acceptabilité syntaxique de la phrase résultant de l'omission d'une PAR et non plus en termes de cohésion syntaxique dans son sens le plus strict permet de mettre en évidence plusieurs phénomènes.

D'une part, nous avons vu que l'insertion d'une PAR, en dépit de sa longueur, n'entame pas la cohésion syntaxique de 95.0% des énoncés initialement programmés.

D'autre part, il est à remarquer que la différence de taux de PIs présentant une cohésion entre leurs deux parties selon que l'on se place d'un point de vue syntaxique strict ou du point de vue de l'acceptabilité d'une cohérence admettant les autocorrections partielles qui sont si fréquentes dans les énoncés oraux spontanés³ est due à l'existence

² Nous nous occuperons de décrire ces cas de non cohésion *infra*, 3.4, en raison du fait qu'ils présentent également un intérêt pour la caractérisation des liens existant entre une phrase insérante et une parenthétique.

de reprises (avec d'éventuelles modifications) d'éléments de la première partie de la PI. C'est dire l'importance de ce phénomène de reprise dans la cohésion des énoncés, et, par conséquent, du texte, phénomène dont nous allons tenter de décrire les principales caractéristiques.

2.3. Analyse des reprises, après une PAR, d'éléments de la partie de la PI précédant ladite PAR

Nous avons vu que l'existence de reprises permet de rendre compte de la plupart des cas où il n'y aurait pas, du point de vue le plus strict, cohésion syntaxique entre les deux parties de la PI séparées par une PAR, mais qui, de par ces mêmes reprises, sont syntaxiquement cohérentes si l'on se place d'un point de vue plus large qui tient compte des spécificités de l'oral.

Nous avons donc tenté de mettre en lumière la nature de ces reprises, dans quelle mesure elles sont susceptibles d'être la manifestation d'une stratégie du locuteur visant à rendre cohérent l'énoncé initialement planifié, et quelles sont les modifications observées entre le segment de la partie de la PI précédant la PAR et la reprise de ce segment après la PAR.

La première remarque en ce qui concerne la fréquence des reprises dans notre *corpus* est que celles-ci sont relativement peu nombreuses. En effet, seulement 19.8%⁴ des PARs sont suivies d'une reprise (avec ou sans modification).

Une analyse plus fine des catégories d'éléments repris après une PAR a donné les résultats suivants :

- une proposition entière (5 cas, soit 20.8% du total des reprises⁵, cf. annexe, 15(2)) ;
- un syntagme nominal sujet (4 cas, soit 25.9% du total des reprises, cf., par exemple, annexe, 14(1)) ;
- un syntagme nominal sujet plus un verbe ou une locution verbale (7 cas, soit 29.2% du total des reprises, cf., par exemple, annexe, 63(1)) ;
- un verbe (1 occurrence, soit 4.2% du total des reprises, cf. annexe, 39(1)) ;

³ Cette différence est de l'ordre de 15.0% du total du *corpus*, et de 76.0% du total d'occurrences présentant du point de vue strict un manque de cohésion entre les deux parties de la phrase insérante séparées par une parenthétique

⁴ Il est à remarquer que ce pourcentage exclut 3 "reprises" par simple pronominalisation devant un verbe. Or il est bien connu que le pronom personnel est le plus souvent plus une marque de personne qu'un pronom proprement dit, ce qui nous a poussée à ne pas considérer ces pronoms comme des reprises à part entière.

⁵ Ce pourcentage relativement important est toutefois peu significatif étant donné que les 5 cas attestés appartiennent tous à un même énoncé.

- un complément de phrase (4 occurrences, soit 16.7% du total des reprises, cf., par exemple, annexe, 10(1)) ;
- un particule interrogative suivie d'un syntagme nominal sujet (1 occurrence, soit 4.2% du total des reprises, cf. annexe, 27(1)) ;
- un particule interrogative suivie d'un syntagme nominal sujet et d'un verbe (1 occurrence, soit 4.2% du total des reprises, cf. annexe, 60(1)) ;
- la préposition d'un déterminant adverbial (1 occurrence, soit 4.2% du total des reprises; cf. annexe, 20(1)).

Parmi ces reprises, il est à remarquer l'importance numérique relative de celles constituées par un syntagme nominal sujet (avec particule interrogative quand elle existe dans la première partie de la PI) et celles qui reprennent le sujet et le verbe ou locution verbale (avec, encore une fois, la particule interrogative s'il y a lieu).

On peut se poser la question de savoir si l'on ne reprend que les éléments qui précèdent immédiatement la PAR de manière à les "remettre en mémoire" et à rétablir ainsi la cohésion syntaxique de la PI après l'apparition d'un élément potentiellement distracteur qu'est susceptible d'être une PAR. Nous nous sommes donc occupée d'étudier s'il y a ou non un lien entre la catégorie des éléments repris et le type de point d'insertion de la PAR qui est suivie d'une reprise.

a) les reprises d'un syntagme nominal sujet (avec, le cas échéant, une particule interrogative) sont toujours associées aux PARs s'insérant entre un syntagme nominal sujet et le verbe (cf., par exemple, annexe, 27(1)) ;

b) les reprises d'un syntagme nominal sujet et d'un verbe (avec ou sans particule interrogative) s'associent surtout aux PARs apparaissant entre un verbe et un complément régi (cf., par exemple, annexe, 60(1)) ;

c) toutes les reprises d'un complément de phrase suivent une PAR s'insérant entre un complément de phrase extraposé et le reste de la phrase (cf., par exemple, annexe, 10(1-3)) ;

d) les reprises de propositions ne suivent que des PARs apparaissant entre un verbe et un complément régi (cf. annexe, 15(2-4)).

Les remarques qui précèdent ne doivent toutefois pas faire oublier que 69.6% des PARs apparaissant entre un syntagme nominal sujet et le verbe ne sont suivies d'aucune reprise ; et il en va de même pour 53.8% des PARs qui s'insèrent entre un verbe et un complément régi, pour 50.0% de celles qui apparaissent entre un complément de phrase extraposé et le reste de la phrase, et pour 93.8% de celles qui apparaissent dans les autres points d'insertion, classés ici comme "divers", ce qui, sans minimiser l'importance du lien entre les deux variables (point d'insertion et type de reprise), montre que ces reprises ne sont pas uniquement fonction du point d'insertion, qui, en lui-même, n'implique pas nécessairement leur existence.

Table de contingence des points d'insertion par rapport aux reprises d'éléments de la partie de la phrase insérante qui précède la PAR.

* Le tableau 2 permet de mettre en évidence l'existence d'un lien entre les deux variables considérées (c'est-à-dire le type des reprises et le point d'insertion de la PAR), en dépit du fait que les effectifs sont trop faibles pour permettre une quelconque analyse par le test d'indépendance χ^2 . En effet, il est à remarquer notamment que:

Type reprise→ Point d'Insertion	(est-ce que) SNO	(est-ce que) SNO + V	C[Phr]	Proposition	Divers⁶	<i>Pas de reprise</i>	Totaux
SN0/V	5	0	0	0	0	18	57+18 = 23
V / (Prép)SN1	0	7	0	5 ⁷	0	14	12+14 = 26
C[Phr] extraposé	0	0	4	0	0	4	4+4 = 8
Divers⁸	0	1	0	0	2	61	3+61 = 64
Totaux	5	8	4	5	2	97	24+97 = 121

Tableau 2

Nous nous sommes donc proposée d'étudier dans quelle mesure l'existence des reprises pouvait être due à d'autres phénomènes, en particulier à la longueur des PARs, puisque, comme nous l'avons vu, les re-

⁶ Regroupe la reprise d'un verbe seul et celle de la préposition d'un déterminant adverbial, chacune d'elles n'étant attestée, dans notre *corpus*, que pour une seule occurrence.

⁷ Il ne faut pas oublier que les 5 occurrences attestées proviennent d'un seul et même énoncé, ce qui ne permet guère de tirer des conclusions de cette donnée.

⁸ Regroupe les catégories de points d'insertion "SN0extraposé/Prop", "Prop/Prop" et "Rupture syntaxique", chacune d'elles n'étant attestée, en ce qui concerne les reprises, que par une seule occurrence.

prises étaient susceptibles de manifester des stratégies du locuteur visant, soit à remettre en mémoire les éléments de la première partie de la PI, soit à rétablir, moyennant d'éventuelles modifications d'éléments (repris) de la première partie de son projet énonciatif, la cohérence syntaxique de l'énoncé.

Table de contingence avec les fréquences attestées et les fréquences attendues (F.A.) (en italique) ; valeur calculée du test d'indépendance (χ^2) des variables concernant l'existence de reprises après la PAR et la longueur en nombre de syllabes des PARs.

Longueur des PARs -> Existence de reprises	Courte	Moyenne	Longue	Totaux
Non	48 <i>44.9</i>	35 <i>32.1</i>	14 <i>20.0</i>	97
Oui	8 <i>11.1</i>	5 <i>7.9</i>	11 <i>5.0</i>	24
Totaux	56	40	25	121
$\chi^2=11.61926$; D.F.=2 ; Signif.=.0030 ; Min.F.A.=5.0 ; Cases F.A.<5 : Aucune				

Tableau 3

L'étude de la table de contingence des variables concernant la longueur de l'énoncé et l'existence de reprises après la PAR (variable qui, nous l'avons vu, est susceptible d'être intimement liée à la cohésion syntaxique des PIs, du moins dans sa conception la plus ample) permet également de mettre en évidence l'existence d'une corrélation statistiquement significative entre la longueur de la PAR et l'existence des reprises : en effet, le nombre de PARs suivies de reprises est une fonction croissante de la longueur des PARs.

Jusqu'ici nous n'avons pas fait la différence entre les reprises textuelles, après les PARs, d'éléments de la première partie des PIs et les reprises avec modification de ces éléments.

2.4. Étude des modifications subies par les reprises

Dans notre *corpus*, les reprises que nous avons décrites *supra* subissent, par ordre d'importance, les modifications suivantes :

- Aucune (8/24, soit 33.3% du total des reprises ; cf., par exemple, annexe, 60(1)) ;
- Modification lexicale du verbe et d'un complément PrépSN2 (5/24, soit 20.8%⁹ ; cf., par exemple, annexe, 15(2-4)) ;
- Modification du déterminant d'un syntagme nominal sujet (3/24, soit 12.5% ; cf., par exemple, annexe, 14(1-3)) ;
- Changement de modifieur (complément du nom ou adjectif) du substantif d'un syntagme nominal sujet (SN0) (3/24, soit 12.5% ; cf., par exemple, annexe, 10(1-3)) ;
- Changement de nombre du SN0 (2/24, soit 8.3% ; cf., par exemple, annexe, 63(1)) ;
- Pronominalisation du SN0 et changement lexical de verbe (1 occurrence, 4.2% ; cf., par exemple, annexe, 53(1)) ;
- Changement du verbe au niveau lexical (1 occurrence, 4.2% ; cf., par exemple, annexe, 16(1)) ;
- Changement de nombre du SN0 précédé d'une reprise textuelle (1 occurrence, soit 4.2% ; cf., par exemple, annexe, 29(1)).

On remarque donc que les modifications les plus fréquentes des reprises sont celles concernant le syntagme nominal sujet (57.1%), parmi lesquelles notamment les changements de nombre, mais aussi ceux des modificateurs du nom (déterminant, complément ou encore adjectif épithète). Les autres modifications sont d'ordre lexical et consistent à remplacer par un autre un verbe ou un PrépSN2.

Il est à signaler qu'un tiers seulement des reprises de notre *corpus* sont textuelles, les deux tiers restants présentant une ou plusieurs modifications des éléments de la première partie de la PI qui sont rappelés après l'apparition d'une PAR.

Nous avons vu que l'existence de reprises après une PAR était liée à la longueur de cette PAR. Les effectifs des reprises, trop réduits, ne permettent pas d'appliquer le test d'indépendance χ^2 afin de voir s'il existe également une relation entre l'existence ou non de modification des reprises et la longueur de la PAR.

Cependant le tableau 4 permet de remarquer que pour les PARs courtes et moyennes, c'est-à-dire dont la longueur n'atteint pas 20 syllabes, le pourcentage de modifications des reprises est de l'ordre de 60% (55.6% et 60.0% respectivement), tandis que les reprises qui suivent des PARs longues (de plus de 20 syllabes) sont modifiées à un taux de 80.0%.

Dans le but d'analyser la présence – ou l'absence – de liens syntaxiques entre les différentes parties d'un énoncé complexe comportant une ou plusieurs PARs venant interrompre le bon déroulement d'une PI initialement programmée

⁹ Mais ils proviennent tous du même énoncé.

au niveau cognitif, nous avons commencé par décrire le phénomène des reprises, après une PAR, d'éléments de la partie de la PI qui précède ladite PAR, avec, le cas échéant, les modifications auxquelles elles donnent lieu. Cela nous a permis de mettre en évidence l'existence de liens syntaxiques étroits entre les deux parties de la PI séparées par un segment PAR, liens dont la manifestation peut adopter différentes formes telles que :

- la poursuite, après la PAR, de l'énoncé initialement programmé au point exact où il se trouvait lors de l'apparition de la PAR ;
- l'apparition de reprises (textuelles ou modifiées) d'éléments de la partie de la PI qui précède la PAR, de sorte à renouer le lien syntaxique interrompu ou oublié lors de l'insertion du segment PAR.

Table de contingence des variables concernant la longueur de la PAR en nombre de syllabes et l'existence ou non de modifications des reprises.

Longueur PAR -> Reprise modifiée ? Ø	Parenthétique COURTE	Parenthétique MOYENNE	Parenthétique LONGUE	TOTAUX
oui	5	3	8	16
non	4	2	2	8
Totaux	9	5	10	24

Tableau 4

3. Étude des phénomènes de cohésion syntaxique entre la phrase insérante (PI) et la(les) parenthétique(s) (PAR(s))

Nous avons vu que la cohésion syntaxique entre les deux parties de la PI était garantie à un taux de 95.0% en dépit de l'insertion de PARs, ce qui montre que la PI constitue bien une unité de programmation cognitive.

Il reste à voir quels sont les rapports – si rapports il y a – qu'entretient cette PI avec la ou les PARs qui viennent s'y insérer. Si l'on en croit les différentes caractérisations des PARs que nous avons rappelées en introduction, il ne peut y avoir de liens formellement marqués entre la PI et la PAR, puisque cette dernière est susceptible d'être supprimée sans que cela affecte la bonne formation de la phrase dans laquelle elle s'est insérée.

En ce qui nous concerne, nous nous occuperons d'étudier d'une part, l'existence ou non de phénomènes de coréférence entre la PAR et la PI, et d'autre part, les liens manifestés par l'apparition de "mots de décrochage ou de raccrochage"¹⁰.

3.1. Étude des phénomènes diaphoriques entre la PI et la PAR

Le fait que la suppression d'une PAR ne nuit nullement à la bonne formation syntaxique (au sens large) de la phrase dans laquelle elle est venue s'insérer, comme c'est le cas pour 95.0% des occurrences de notre *corpus*, implique qu'aucun élément de la PI ne devrait pouvoir faire référence par anaphore ou par cataphore à un quelconque élément de la PAR.

L'analyse des mécanismes de coréférence interne existant dans notre *corpus* confirme en effet l'idée selon laquelle rien dans la PI ne peut faire référence, ni par cataphore, ni même par anaphore, à aucun élément de la PAR, ce qui vient abonder encore dans le sens de l'hypothèse qui entend la PI comme une unité de planification cognitive, indépendante des PARs qui viennent s'y insérer sans en affecter (à un taux de 95.0%) la cohésion syntaxique.

Mais si, pour la PI – programmée semble-t-il dans sa totalité avant toute PAR venant s'y insérer – tout se passe, au niveau syntaxique, comme si les PARs n'existaient pas, la question se pose de savoir comment la PAR se rattache, elle, à la phrase dans laquelle elle apparaît. Nous nous occuperons donc d'analyser l'existence ou non d'éléments de PARs faisant référence à des éléments de la PI, assurant ainsi une certaine cohésion entre les deux parties de l'énoncé.

L'analyse de ces phénomènes permet de mettre en évidence en premier lieu que les marques de phénomènes de coréférence de PARs vers leurs PIs sont relativement peu fréquentes : en effet 78 des 121 PARs de notre *corpus* (soit 64.5%) ne présentent aucune de trace de phénomène d'anaphore, et il n'y a que 8 PARs (6.6%) qui présentent par anticipation un élément cataphorique par rapport à la fin de la PI. Les marques de phénomènes de coréférence entre la PAR et la PI se distribuent comme suit :

- pronom relatif (39.5% des marques d'anaphore; 1 seule occurrence comme marque de cataphore) ;
- pronom ou adjectif démonstratif (27.9% des marques anaphoriques; 50.0% des cataphoriques) ;
- pronom personnel de troisième personne (17.9% des anaphoriques; 37.5% des cataphoriques).

¹⁰ Pour la nomenclature, cf., par exemple, DELOMIER et MOREL (1986).

Mais, nous l'avons vu, l'existence d'éléments renvoyant explicitement à des éléments de la PI par coréférence concerne moins de la moitié des PARs.

3.2. Analyse d'autres liens syntaxiques

Dans notre *corpus*, il existe des liens entre une PAR et la phrase dans laquelle elle s'insère exprimés autrement que par les rapports diaphoriques décrits *supra*. Ont droit de cité :

- les reprises lexicales ayant une valeur anaphorique (cf., par exemple, annexe, 13(1)) ;
- les ellipses manifestées par le fait que la PAR est un syntagme se rapportant nécessairement à un élément de la PI, qu'il qualifie (cf., par exemple, annexe, 19(2)), avec ou sans conjonction de coordination à valeur identificatrice (cf., annexe, 19(1)) ;
- les phénomènes d'apposition (cf. par exemple, annexe, 12(1)).

3.3. Analyse d'autres marques de "raccrochage" syntaxique

Les travaux portant sur les liens – ou la rupture – existant entre une PAR et sa PI ont parfois étudié l'apparition de connecteurs qui introduisent, soit la PAR (souvent appelés "mots de décrochage"), soit la partie de la PI qui suit la PAR (appelés alors "mots de raccrochage").

Nous nous sommes donc également intéressée aux connecteurs qui introduisent, ou bien une PAR, ou bien la deuxième partie d'une PI, et, tout particulièrement, à ceux qui étaient la manifestation d'un lien ou d'une rupture entre la PAR et la PI.

En ce qui concerne les "mots" qui introduisent une PAR de notre *corpus* ("mots de décrochage"), ils semblent, non pas marquer une rupture entre la PAR et la PI, mais plutôt, au contraire, établir un lien entre elles. Citons par exemple :

- la conjonction de coordination "et" (cf. annexe, 18(1)) dont la fonction est effectivement de coordonner deux phrases constitue une marque de lien entre la PAR et la PI ;
- la conjonction "c'est-à-dire" (cf. annexe, 19(1)) marque une relation d'identification (sémantique) entre un élément de la PI et la PAR.

Pour ce qui est des "mots de raccrochage" qui introduisent la deuxième partie d'une PI de notre *corpus*, il est à remarquer que le raccrochage se fait

non pas avec la première partie de la PI, mais par rapport à la PAR, comme le montre le fait que la suppression de la PAR ne soit pas possible dans l'exemple suivant :

EX : 29 Il ne survit avec sa femme, [**il a été visité par un ami de son fils**]₁, il ne survit... ils ne survivent tous les deux que parce que l'aide humanitaire arrive distribuée par les casques bleus, donnée par le gouvern... à travers le gouvernement bosniaque, [...]*, [...]**, **mais** ils ne survivent que pour ça. (* : [**peut-être faudrait-il donner à travers les organisations non gouvernementales**]₂; ** : [**ce serait mieux**]₃).

3.4. Analyse de quelques cas de non cohésion d'une PI

Nous avons vu *supra* que les phrases résultantes de la suppression de 6 parenthétiques du *corpus* ne présentaient pas une cohésion syntaxique acceptable, même dans le sens le plus large du terme. Ces occurrences, qui montrent d'une part que l'apparition d'une parenthétique peut produire une interférence grave au sein de la phrase initialement programmée, peuvent être classées en 3 catégories :

- a) la digression (perte du fil discursif initial) ;

EX : 42 Il faut s'arrêter quelque part et donc il était sage, [...]* il y a à respecter l'opinion des femmes qui pensent surtout à l'égalité et au fait que chaque naissance est un bonheur et un cadeau, [je le conçois très bien]₂, mais il y avait des barrières car la société, [qui intervient avec son argent et avec ses lois]₃, les médecins, [qui interviennent]₄, connaissent les facteurs de risque d'une grossesse tardive et pensent aussi à l'enfant. (* : [et je vois le débat entre des femmes qualifiées dans le Journal du Dimanche aujourd'hui, les femmes ne sont pas d'accord du tout entre elles]₁).

- b) l'omission d'un élément nécessaire à la bonne formation syntaxique de PI ;

EX : 37 ...parce que dans la loi qui a été, c'est la loi qui a déjà été acceptée à l'Assemblée Nationale et qui va se trouver devant le Sénat, [...]* un couple en âge de procréer. (* : [**au plus vite, je l'espère**]₁).

- c) l'omission d'un élément nécessaire à la bonne formation syntaxique de PI, élément dont la fonction (du moins sémantique) est remplie par la parenthétique ;

EX : 25 On ne peut plus marcher dans la rue, envoyer son enfant chercher le peu de pain, [...] * sans que cet enfant puisse recevoir un un un un un obus. (* : [quand il y a du pain et de l'électricité]₁ : fonction de restriction, remplace construction en "que..." manquante).

4. Conclusion

Cette étude préliminaire avait pour but de mettre en évidence l'existence ou non de cohésion syntaxique à la fois au niveau de l'énoncé qui est interrompu par une PAR et au niveau de l'énoncé complexe comportant une ou plusieurs PARs.

Nous avons vu que l'insertion d'une PAR ne trouble que très rarement la cohésion de la phrase dans laquelle elle est insérée, en dépit du fait que certaines PARs sont très longues, mais qu'il y a toutefois un lien entre la longueur des PARs et la probabilité de non-cohésion *stricto sensu* de la PI.

L'étude des reprises, après une PAR, d'éléments de la première partie de la PI, a permis de mettre en évidence qu'il s'agissait d'une stratégie du locuteur, vraisemblablement destinée, non seulement à remettre en mémoire le fil du discours interrompu par une PAR, mais aussi à rétablir la cohésion et la cohérence syntaxique de la PI quand il y a eu interférence produite par l'apparition d'une PAR.

Tout semblait donc indiquer que la PI et la PAR constituaient bien deux unités distinctes du point de vue syntaxique, sans lien entre elles, et que toute PAR pouvait disparaître sans conséquences pour la PI.

Pourtant, quelques liens ténus entre une PAR et sa PI ont pu être mis en lumière : non seulement la PAR se rattache parfois moyennant des phénomènes de coréférence à sa PI (phénomènes qui existent également entre énoncés différents, parfois même non adjacents), mais encore moyennant des stratégies telles que la reprise lexicale à valeur anaphorique, ou des structures syntaxiques qui établissent un lien entre la PAR et un élément de la PI (ellipse, apposition, etc.).

Enfin, l'analyse des rares cas où la cohésion, même au sens large du terme, de la phrase insérante n'est pas préservée a permis de remarquer que ce manque de cohésion ne concerne que la phrase insérante amputée de sa parenthétique, et, en conséquence, qu'une parenthétique peut jouer un rôle, d'ordre syntaxico-sémantique, dans la phrase insérante.

Ceci, et le fait que les parenthétiques aient un rôle indiscutable dans la progression argumentative, incite à penser que les résultats concernant la cohésion de l'énoncé total comportant une ou plusieurs PARs pourraient différer

quelque peu de ceux que nous venons de présenter si l'on se situait, non plus à un niveau syntaxique, mais à un niveau pragmatique-argumentatif, comme nous prévoyons de le faire dans une deuxième phase de notre recherche.

Annexe

Conventions de notation :

- Dans l'exemplaire ci-dessous, les parenthétiques (PARs) sont en caractères gras, limitées par des crochets et identifiées par un chiffre en index des crochets.
- Les références dans le texte aux énoncés ci-dessous sont faites comme suit : chaque PAR est identifiée moyennant le code de l'énoncé dans lequel elle s'insère (nombre qui commence les paragraphes ci-dessous) et, entre parenthèses, le chiffre qui apparaît en index à la fin de la PAR. EX : 10(3) renvoie à la PAR n° 1 de l'énoncé n° 10, soit à "et parfois ceux qui meurent".

- 10 Après cet appel des humanitaires, [**de ceux qui tous les jours apportent de la nourriture, des soins aux populations en péril**]₁, [**plus qu'en péril en danger de mort**]₂, [**et parfois ceux qui meurent**]₃, après cet appel humanitaire, il y a un appel militaire.
- 12 Nous sommes coupables d'avoir accepté, nous, [**la Communauté Occidentale, la Communauté Internationale, l'O.N.U.**]₁, nous sommes coupables d'avoir accepté au nom de la paix future la purification ethnique.
- 13 Moi, ça fait 2 ans que j'entends un certain nombre de voix dire ce que vous, vous dites aujourd'hui, [**j'ai entendu Jean-François Deniau, j'ai entendu Bernard-Henri Lévy, j'ai entendu l'abbé Pierre encore le 31 décembre**]₁, et on les a tous traités de va-t-en-guerre.
- 14 Il s'agit de faire appliquer les résolutions des Nations-Unies qui pour le moment, [**faute de moyens**]₁, [**le général Cot a raison, Briquemont a raison, Morillon avait raison**]₂, [**faute de moyens**]₃, ces résolutions sont inapplicables.
- 15 Ce sont les moyens des états, [**l'O.N.U. n'est rien sans les états**]₁, et donc nous nous adressons aux états pour qu'ils donnent aux soldats internationaux, [**à cette force de paix**]₂₍₁₎, [**à cette force qui représente la conscience universelle et les droits de l'Homme**]₂₍₂₎, [**à cette force qui doit défendre les habitants de Sarajevo qui meurent tous les jours dans la rue bombardés**

comme des lapins, tirés...]₂₍₃₎ [Vous savez ce que c'est qu'un Sniper nouvelle discipline ?]₃ [Il y a des gens qui à 600 mètres ou un kilomètre ne choisissent pas leurs cibles : ils tirent sur ce qui bouge, ils tirent sur les enfants, les femmes, sur ce qui passe. C'est ça la nouvelle guerre. On tue 90 à 95% de civils dans les guerres modernes. Et donc pour aider ces gens à ne pas mourir au moins, nous avons besoin de moyens.]₄

Nous nous adressons à la Communauté Internationale, à M.

Boutros-Ghali pour qu'il donne, qu'il fasse le recensement des moyens qui pourraient être mis à la disposition des casques bleus.

- 16 ... je ne suis pas naïf, on ne va pas bombarder tout de suite et je sais, [**je connais la position américaine d'ailleurs**]₁, je crois qu'il faut aller progressivement.
- 18 Je pense qu'à un moment donné, [**et c'était plus facile avant**]₁, il aurait fallu, il eût fallu faire preuve de plus de détermination, oui.
- 19 Le succès de M. Jirinovski, [**c'est-à-dire de l'extrême-droite, c'est-à-dire des nationalismes musclés**]₁, [**pratiquement du fascisme**]₂, en Russie et dans d'autres endroits doit sonner comme une alarme.
- 20 Mais de la détermination nécessaire naîtra sans doute un peu plus, [**comment dirais-je ?**]₁, d'espoir.
- 27 Est-ce que ce qui était bon il y a 8 jours, [**c'est-à-dire l'organisation d'un concert, les bougies allumées que vous aviez demandé aux Français pour témoigner de leur solidarité**]₁, est-ce que ça ne paraît pas étrangement obsolète aujourd'hui face à l'appel que vous lancez vous-même ?
- 29 Il ne survit avec sa femme, [**il a été visité par un ami de son fils**]₁, il ne survit... ils ne survivent tous les deux que parce que l'aide humanitaire arrive distribuée par les casques bleus, donnée par le gouvern... à travers le gouvernement bosniaque, [**peut-être faudrait-il donner à travers les organisations non gouvernementales**]₂, [**ce serait mieux**]₃, mais ils ne survivent que pour ça.
- 39 Nous avons pensé sage puisque la barrière naturelle était quelque chose quand même qui était accepté jusque-là, [**en bougonnant pour certaines femmes**]₁, mais accepté, [**les femmes et les hommes ne sont pas complètement identiques c'est parfois heureux**]₂, [**parfois je m'en félicite**]₃.
- 60 Est-ce que vous pensez, [**comme Alain Duhamel dans cet excellent ouvrage qui s'appelle "l'État de l'opinion" publié par la SOFRES chaque année et publié par Olivier Duhamel cette**

fois et par Jérôme Jaffré]₁, est-ce que vous pensez, [**comme l'écrit là-dedans Alain Duhamel**]₂, que le phénomène Balladur est le phénomène marquant de l'année 93...

- 63 J'ai voulu dire, [**et avec M. Rocard j'ai une longue complicité, surtout sur l'antifascisme**]₁, mais nous avons voulu dire "la liste Sarajevo, c'est parce que le danger est là aussi qui concerne l'Europe".

Bibliographie

ARRIVÉ, M ; GADET, F. et GALMICHE, M. (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, Paris, 1986.

BLANCHE-BENVENISTE, Cl. et alii (1991) : *Le français parlé. Études grammaticales*, Éditions du CNRS, Paris, 1991.

DELOMIER, D. et MOREL, M.-A. (1986) : "Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises", *DRLAV*, n° 34-35, pp. 141-160.

DESSAINTE, M. (1960) : *La construction par insertion incidente*, D'Artrey, Paris, 1960.

GREVISSE, M. (1975) : *Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Duculot, Gembloux (Belgique), 1975 [10^e édition revue].

LAURIN, Carole (1989) : *La parenthèse discursive, une rupture stratégique dans l'interaction verbale*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1989 [non publié].

MOUNIN, G. (1974) : *Dictionnaire de la linguistique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1974.

NEMNI, E. M. (1973) : *Vers une définition syntaxique et phonologique de l'incise en franco-canadien et en français standard*, Thèse de Doctorat, Université de Toronto, Toronto, 1973.